

Collectif 31 Retraites
Faire entendre les exigences
citoyennes sur les retraites

Retraites

Et 1, et 2, et 3 millions...

Le gouvernement est déterminé, nous, encore plus !

Tous ensemble le 23 septembre pour le retrait du projet

L'issue de la bataille des retraites se joue maintenant dans la rue. Cette bataille a quitté les salons élyséens où la parole populaire ne pénètre pas. Elle s'est imposée par une mobilisation sans précédent car la population a compris que le gouvernement mentait et préparait une réforme catastrophique sauf pour la poignée de nantis tenant les clés de la richesse et du pouvoir.

Le meeting du 15 septembre a été une réussite.

Non pas tant par le nombre de participant-e-s (une salle Mermoz pleine: 1500 personnes) qui ont écouté pendant 3h les intervenant-e-s des 19 organisations (syndicats, partis, associations, jeunes et femmes) que par la force de l'unité réalisée et de la convergence des points de vue, au delà des différences de chacun.

Tou-te-s ont affirmé:

- nous ne lâcherons rien
- nous devons et pouvons gagner
- ce projet doit être retiré

Le mouvement qui s'est développé du 24 juin au 7 septembre doit encore se renforcer et aller jusqu'au recul du gouvernement.

Le collectif 31 avec toutes ses organisations, et l'ensemble des participant-e-s à ce meeting mettront tout en oeuvre pour que le débat s'approfondisse et que la mobilisation se développe, sous toutes ses formes jusqu'à ce que, ensemble, nous gagnions!

Il ne faut pas travailler plus

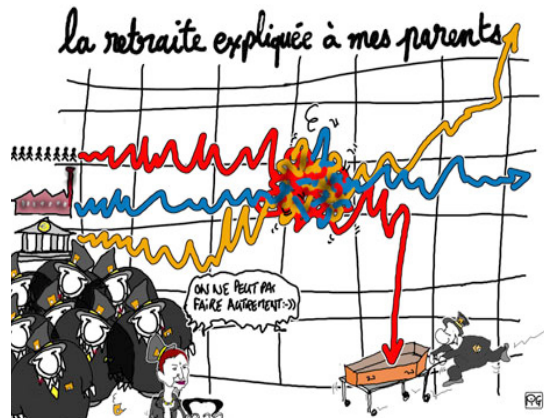
Le Premier Ministre a fini par l'avouer : faire travailler davantage a pour but d'ôter de la tête des travailleurs l'idée même qu'ils pourraient avoir une tranche de vie libre. Il fait ainsi coup double : moins de pensions à verser et plus de profits pour les actionnaires qui applaudissent la réforme. La baisse du temps de travail sur l'ensemble de la vie est le meilleur moyen de répartir équitablement les gains de productivité. Au contraire, les réformes de 1993 et de 2003 fondées sur l'allongement de la durée de cotisation et la modification des règles de calcul, ont entraîné une baisse de 20 % des pensions. La réforme en cours provoquerait une baisse supplémentaire comparable

La retraite par répartition n'est pas condamnée

L'augmentation considérable du déficit des régimes de retraite (2,2 milliards en 2006 et 32,2 en 2010) est due en totalité à la crise du capitalisme. Elle n'est pas due à l'allongement de l'espérance de vie. Celle-ci est parfaitement assimilable si les cotisations sociales progressent au rythme des besoins. Le gouvernement et le patronat ne veulent pas en entendre parler parce que cela signifierait de prélever sur les profits financiers qui ont explosé depuis trente ans au même rythme que de la dégradation des salaires et de l'emploi.

Les inégalités ne sont pas une fatalité

La réforme du gouvernement est plus qu'injuste, elle est insoutenable. Elle condamne les femmes à ne jamais atteindre la durée de cotisation exigée et à les faire attendre 67 ans pour obtenir une pension écrasée par la précarité de leur carrière et de leur salaire.



Elle condamne les jeunes entrant tardivement dans l'emploi à courir après 41 ou 42 ans de cotisation. Elle condamne hommes et femmes ayant commencé à travailler avant 18 ans à cotiser deux ans de plus. Elle condamne enfin les victimes de travaux pénibles à mourir plus tôt parce que le Medef a refusé que la notion de métier pénible soit inscrite dans la loi.

Les générations futures ne sont pas condamnées

De nombreux jeunes pensent aujourd'hui qu'ils n'auront aucun droit à la retraite. C'est bien l'objectif de cette réforme : les obliger à se tourner dès maintenant vers des formes d'épargne par capitalisation et liquider la solidarité. Mais la retraite des jeunes sera fonction de la richesse qui sera produite dans l'avenir et de la manière dont elle sera répartie.

Il est possible de gagner

Plus la mobilisation sociale s'étend, plus le gouvernement s'arc-boute. C'est presque un bon signe : il a désigné lui-même ce qu'il considère comme les « fondamentaux » de sa réforme : le recul des âges de la retraite. Pour les salariés et l'ensemble de la population, c'est la même chose. La retraite à 60 ans est un choix social, un droit fondamental : ne pas perdre sa vie à mal la gagner et bénéficier d'un temps de vie hors de la contrainte du travail subi.

Le gouvernement n'a aucune légitimité pour imposer cette contre-réforme. De plus, il méprise la représentation sociale et compte passer en force, ne nous laissant pas d'autre solution que de préparer un affrontement décisif tel que celui qui a eu lieu contre le CPE ou en décembre 1995. La bataille des retraites est à un tournant. Pour l'aborder, le mouvement social doit s'amplifier encore. La journée de grèves et de manifestations du 23 septembre, jour où le débat s'ouvrira au Sénat, devra franchir une étape majeure.

Retrait du projet de loi. Faisons entendre nos propositions pour une réforme solidaire.

Retraite à 60 ans à taux plein. Pas un jour de plus, pas un euro de moins!

manifestation 23 septembre à 9h30 à St cyrien